



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 0144 68 13 75 /
mail:syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Cellule de Recueil de signalement des violences : Un bilan sans bilan !

À l'origine, une nouvelle cellule pour mieux traiter les signalements de violence

Afin de répondre à nos demandes d'une plus grande efficacité du traitement des signalements de violence, la DRH centrale a lancé un dispositif central pour recueillir et traiter des signalements de violences (sur un agent.e par un.e agent.e, sur un.e usager.es par un.e agent.e) : *menaces et intimidations, violences physiques, verbales, discriminations, harcèlement moral, violences sexistes et sexuelles*. Pour saisir la cellule :<https://intraparis.mdp/intraparis/jsp/site/Portal.jsp?page=blog&id=37481> ou avec ce QR code. Nous conseillons aux agent.es qui souhaitent alerter sur du harcèlement moral, des violences, du racisme, de ne pas rester seul.e avec l'administration et de se rapprocher du syndicat SUPAP FSU. Notre syndicat peut vous soutenir dans ces démarches de manière individuelle, permettant bien souvent de meilleurs « résultats ».



Quelques mois plus tard, toujours pas de réponse aux suites données aux signalements !

Suite à nos demandes répétées de bilan de l'accueil des victimes, la DRH a précisé le 1^{er} octobre qu'elle a traité 70 alertes par cette nouvelle cellule qui s'ajoutent aux 344 en direction. La cellule traite elle-même certaines situations avec l'accord préalable des agent.es en cas de lancement d'une enquête administrative (qui dépend de la DRH centrale et pas des SRH de direction). Sinon, elle réoriente sur les directions concernées. Rappelons les limites actuelles des enquêtes administratives dont les modalités (temps de l'instruction, nombre de témoins sollicités,) dépendent totalement de la DRH et ce malheureusement sans aucun droit de regard des représentant.es des personnels/ sans aucun droit de regard syndical. Par ailleurs, nous alertons sur le fait que le traitement des faits signalés en central est majoritairement délégué à la direction de l'agent.e. Cette "redescente" peut s'avérer problématique : si l'agent. e signale en central, c'est qu'il ou elle n'a pas confiance dans l'impartialité de l'administration de sa direction -parfois hélas à raison-.

La DRH nous demande encore de rester patient.es !

SUPAP FSU a demandé des réponses concrètes en particulier sur :

- L'accompagnement de la victime et du collectif de travail, la réparation et la protection des victimes
- Le traitement de la situation de l'auteur présumé de violences (suspension ou éloignement provisoire)
- Les réponses apportées selon les types de violences (formations, sanctions, réorganisations du travail en s'appuyant sur les mandaté.es de la FSSCT des directions...)

La DRH a dit comprendre nos demandes mais nous demande encore d'attendre les réponses !!! Elle continue de dire qu'elle comprend notre demande de réunion en instance FSSCT centrale sur leur obligation d'agir sur la santé des femmes au travail -dont la prévention des violences sexistes - mais ne donne toujours pas de date et continue de communiquer sur intranet sur « *sa priorité, c'est la santé des femmes au travail* ».

Assez de communication, de l'action !

Le mois de lutte internationale contre les violences faites aux femmes arrive à grand pas. Le syndicat Supap fsu propose actions, réactions pour exiger notamment :

- ➔ De VRAIS moyens pour lutter contre toutes les discriminations qui se cumulent : raciales, LGBTIQIA+, handicap....
- ➔ Un VRAI plan de prévention ambitieux des violences sexistes et sexuelles

Pour Agir et gagner sur nos revendications et la lutte contre les discriminations et les violences, rejoignez Supap FSU.

Pour + d'info pour rejoindre nos actions du mois de novembre, rejoignez le collectif féministe ville de

Paris : feministesupap@gmail.com